

COURSES ET MANIFESTATIONS 2003

25-26 janvier	Concours à ski
6 février	Assemblée mensuelle
7-8-9 février	Sortie ski à Gryon (Steve et Sabine)
6 mars	Assemblée mensuelle
3 avril	Assemblée mensuelle
8 mai	Assemblée mensuelle
10-11 mai	Corvée de printemps
29 mai	Rallye
5 juin	Assemblée extra muros (Pierre)
12 juin	Sortie des Anciens
4 septembre	Assemblée mensuelle
Septembre	Sortie famille
4-5 octobre	Corvée d'automne et assemblée
6 novembre	Assemblée mensuelle
8 novembre	Montage du téléski
13 décembre	Assemblée générale 10h00 et arbre de Noël l'après-midi

La Rédac

Pour adresse : S. Bovard,
Rue du Village, 1034 Bousens

E-mail: gazette@rhodo.ch



Rhodo Gazette

Le journal du Rhododendron Lausanne

Société de sports alpins

Fondée en 1910

● ● ● Édition du mois de janvier 2003

Numéro 18

EDITO

Voici que déjà la nouvelle année a commencé. Quasi pas le temps de se reposer, que tout déboule à grande vitesse.

Pour le Rhodo aussi :

*25 et 26 janvier : concours à ski au chalet
par tous les temps !*

*7 - 8 - 9 février : sortie à Villars**



* à ne pas loucher pour suivre les nouvelles aventures de notre infirmière à la montagne (intervention salvatrice de Véro dans les cuisines l'année dernière pour ceux qui y étaient), nouvelle série avec laquelle nous comptons bien contrer ces touristes d'URGENCES!!



**La REDAC vous souhaite à tous
une très belle année 2003 et une bonne santé !**

Au plaisir de vous rencontrer lors des manifestations du Club (agenda en dernière page).

VIVE LE RHODO !!

NOËL du Rhodo

Cette occasion, nous nous retrouvâmes le samedi 14 décembre au refuge des tetrains de foot de Cossonay. 32 adultes, une bonne vingtaine d'enfants, 3 kg de cacahuètes, 43 mandarines, un sapin complètement allumé qui chantait à tue-tête

Jingle bell



Jingle bell



Jingle bell



et un très gentil, comme à son habitude, Père Noël.

Que demander de mieux ?

Petits poèmes et chansons ont ravi
 Ql n'a pas, selon ses dires, regretté
 nous a donné rendez-vous l'année prochaine.



notre invité.
 Le voyage et

Notre entreprise habituelle de restauration, la famille ...
 Mc Schrein, nous avait concocté une pasta party, trois
 sauces, dont une maison, très appréciée des grands comme
 des petits !

Malheureusement, nous ne pouvons pas joindre de photos de
 la soirée, les droits ayant été rachetés par un concurrent. Un
 feta mieux la prochaine fois, promis !

Gene

!!! RECTIFICATIF !!!

RHODDENDRON - LAUSANNE

Chalet à Nermont s/Glion

Patrimoine classé par la D.I.C.O. (Défense et Illustration des Chalets d'Origine) et placé sous la sauvegarde des membres du club et de leurs amis(es) et connaissances

TABLEAU DES TAXES

	Passage	24 Heures	Vacances*
Membre & Réciprocité	3.--	5.--	4.--
Enfant de membre jusqu'à 18 ans **	1.50	3.--	2.50
Invité adulte	5.--	8.--	6.--
Invité enfant jusqu'à 16 ans **	2.50	4.50	3.50

* dès 5 jours d'affilée

** les enfants jusqu'à 6 ans ne paient pas de taxes

La réciprocité est accordée :

- A l'époux (se) d'un (d'une) membre
- A la personne vivant maritalement ou en concubinage avec un (une) membre

PRIX DES BOISSONS

NOUVEAUX PRIX A PARTIR DU 1.1.2003

Bières/Eaux minérales
 Vins rouge/blanc

fr. 2.--
 fr. 13.--

Merci à chacun (e) d'établir un bulletin avec son passage et ses boissons et de l'envoyer sans tarder avec la carte des vins au caissier. Le règlement s'effectue sur le CCP du club. Des BV sont à disposition.

Nermont, le 1er décembre 2002

Le comité



SORTIE À SKIS 7 - 8 - 9 FÉVRIER 2003 HÔTEL BOIS-GENTIL À GRYON

Voilà, voilà, ça se rapproche!

Pour les quelques "irréductibles" (4 à part nous!)
qui montent déjà le vendredi,

rendez-vous à l'hôtel pour l'apéro
(chambres réservées sous notre nom).

N^{os} tél. utiles: hôtel : 024-498.11.37,

Steve 079-569.45.53, Sabine 079-630.17.44.

Pour tous les autres (on sera 19) qui nous rejoignent
le samedi, rendez-vous à 9h à l'hôtel si vous souhaitez
skier "groupés", sinon à l'heure de l'apéro sur place.

N'oubliez pas de prendre du "liquide" svp, sinon ça va
devenir très compliqué au moment de payer.. Merci!

A tout bientôt, chauffez les carresi!

Steve & Sabine

CONCOURS DE SKIS

*Quand te reverrais-je, pays merveilleux,
tous ceux qui s'aiment, vivent à deux..*

Amies et amis du Rhodo, il est temps de farter skis et snowboards
pour notre concours qui aura lieu les 25 et 26 janvier, par tous les
temps, avec ou sans manteau blanc.

Programme du week-end :

Samedi après-midi :
préparation de la piste et tirage au sort des dossards

Samedi soir : fondue tirée des sacs

Dimanche : slalom géant, suivi de l'apéro et remise des prix,
terminé par la fameuse choucroute royale façon M^{onsieur} René.

Inscription jusqu'au vendredi 24 janvier

Nom :

Nombre de personne :

!! Nouvelle adresse !!

Frédéric Schreiner

Sous-la-Poste

1088 Roprax

021 903 24 00

sam.fred@bluewin.ch

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 DECEMBRE 2002

Présents : Frédo Schreiner, Jeannot Niklas, Jean-Pierre Tzaud, John Cavin, Michel Cavin, René Schreiner, René Corthey, Vincent Pittet, Pierre Tzaud, Jean-Pierre Bovard, Pablito Niklas, Didier Meyer.

Le président ouvre l'assemblée à 18h45 et invite les membres à se lever pour faire 1 minute de silence en souvenir de Marcel Nidecker.

LECTURE DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE**CARRESPANANCE**

John a reçu le bulletin de l'UMV et nous soupçonnons un espionnage industriel. Selon toute vraisemblance, ils nous copient.

Nous avons reçu une carte de Janine Nidecker qui nous remercie de l'article paru sur « 24 Heures ».

ADMISSIONS-DEMISSIONS-EXCLUSIONS

Rien à signaler

RAPPORT DU PRESIDENT

Le rapport est lu sous forme, une fois n'est pas coutume, de poème.

Dans la partie officielle, le chiotte d'Or a été remis à Jean-Pierre Bovard et Jeannot Niklas pour leurs bons et loyaux services au montage et à l'organisation dudit chiotte et de la salle de bain.

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE CHALET

Remerciements sont faits pour toutes les personnes présentes lors des corvées (bois, nettoyage, gaz, foin, vin etc.)

Un merci tout particulier au personnel de cuisine

Le président compte sur nous tous pour les prochaines corvées, donc de maintenir l'état général de notre propreté.

Il faut prévoir le démoussage de la toiture, finition de la barrière ouest, réhabilitation du mur de soutènement, en plus des travaux habituels.

Le rapport de construction des « water closed » est lu par Jeannot Niklas qui nous relate pas à pas la construction et tous les corps de métier qui ont été touchés.

Rapport du caissier.

Pierre Tzaud nous commente les comptes qui nous sont remis et nous donne les infos nécessaires à la compréhension.

Pierre est remercié par applaudissement pour l'excellent travail fourni.

Il est décidé que l'année prochaine, des subsides seront donnés pour :

- Arbre de Noël Fr. 150.—
- Sortie famille Fr. 150.—
- Sortie des aînés Fr. 150.—

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les rapporteurs demandent de donner décharge au caissier et d'adopter les comptes.

ADOPTION DES RAPPORTS

Adoptés à l'unanimité.

BUDGET

Il est présenté par le caissier en résumé comme suit :

Recettes Fr. 7'600.-- Dépenses Fr. 7'420.--

La discussion s'enlame sans s'enflamer puisque la question se pose si nous devons acheter du bois. Un montant est toujours à disposition du comité que Jean-Pierre Bovard utilisera si besoin est pour en acheter.

En finalité, le budget est approuvé

COMPTECE FINANCIERE

Pas de changement

COTISATIONS.

- Membres d'honneur Fr. 80.—

- Membres Fr. 100.—

- Dons pour la gazette

RENOUVELLEMENT DU COMITE

Pierre annonce que dans deux ans il souhaite remettre son mandat de caissier.

Le comité se représente au complet et est réélu par acclamation.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CHALET

Le comité se représente au complet et est réélu par acclamation.

NOMINATION DES VERIFICATEURS

1er vérificateur : Jean-Jacques Tzaud, 2ème vérificateur: René Schreiner, Suppléant : Didier Meyer

MANIFESTATION ET PROGRAMME DES COURSES

Lecture des dates est faite par le Président.

Il est souhaité que l'assemblée générale se fasse le même jour que l'arbre de Noël.

HONORARIAT

- Daniel Nidecker - Michel Cavin - Remise de la médaille.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERSES

John demande si nous pouvons discuter sur le prix des boissons. Il est décidé et accepté que le vin se vende à Fr. 13.— et les minérales et bières à Fr. 2.—.

Michel aimerait bien savoir s'il peut commander l'apéro. Approuvé à l'unanimité.

L'assemblée est levée par le président Frédo à 20h10.